

C. CWS 212
-03

Le 19 juin 2026

Objet : Désignation d'experts pour le Comité des normes de l'OMPI

Madame,
Monsieur,

Le Comité des normes de l'OMPI (CWS) établit des équipes d'experts composées d'experts désignés par ses membres et ses observateurs. Ces équipes d'experts sont chargées d'élaborer des propositions conformément à leurs mandats respectifs et de présenter des rapports au CWS, qui conserve toute latitude pour examiner l'ensemble des recommandations et des questions qui y sont soulevées, ainsi que pour adopter les mesures de suivi et les décisions qu'il juge appropriées.

À l'heure actuelle, 12 équipes d'experts sont en activité, avec la participation active de 72 membres du CWS (ou offices de propriété intellectuelle) et de trois observateurs du CWS. Une liste complète des équipes d'experts, assortie de leurs mandats respectifs, est disponible à l'adresse <https://www.wipo.int/en/web/cws/taskforce/index>.

Reconnaissant la contribution inestimable apportée par ces équipes d'experts, qui ont mis leur expertise technique spécialisée au service du programme de travail du CWS, le comité a, lors de sa treizième session tenue en novembre 2025, encouragé ses membres et observateurs à participer activement aux travaux des équipes d'experts du CWS. À cet égard, et comme indiqué au paragraphe 232 du document [CWS/13/33](#), le CWS a en outre demandé au Secrétariat de publier la présente circulaire afin d'inviter ses membres et observateurs à proposer la candidature d'experts qualifiés dans le domaine concerné pour participer aux équipes d'experts du CWS.

/...

Les organisations membres du CWS et les organisations ayant le statut d'observateur auprès du CWS qui souhaitent désigner des experts pour participer à une ou plusieurs équipes d'experts sont priées de communiquer les coordonnées de leurs représentants désignés au Secrétariat à l'adresse électronique cws.mail@wipo.int.

- ./ Les instructions détaillées concernant les modalités de participation figurent dans l'annexe de la présente circulaire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Ken-Ichiro Natsume
Sous-directeur général
Secteur de l'infrastructure et des
plateformes

Annexe de la circulaire C. CWS 212

Afin de prendre part aux discussions de l'équipe d'experts sur la plateforme Wiki de l'OMPI, la personne (représentant) désignée par son office ou par son organisation pour participer à l'équipe d'experts devra disposer d'un compte d'utilisateur auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI.

Si le représentant n'a pas de compte, il peut en créer un à l'adresse <https://www3.wipo.int/wipoaccounts/usercenter/public/register.jsf>, puis le valider en suivant les instructions reçues par courrier électronique.

Lors de la validation du compte, il sera invité à créer un nom d'utilisateur qui lui permettra d'accéder à l'espace Wiki. Il est recommandé de faire précéder le nom d'utilisateur du code de votre office selon la norme [ST.3](#) de l'OMPI, suivi d'un trait d'union (par exemple, xx-jsmith). Afin de s'assurer que le compte a bien été créé, les membres de l'équipe d'experts devront se connecter à la page Wiki de l'OMPI à l'adresse <https://www3.wipo.int/confluence> (en cliquant sur "Connexion" dans le coin supérieur droit et en saisissant leur nom d'utilisateur et leur mot de passe).

Une fois le compte créé, prière de faire parvenir au Secrétariat, à l'adresse cws.mail@wipo.int :

- nom de l'office ou de l'organisation;
- nom, prénom (Mme ou M.);
- poste occupé au sein de l'office ou de l'organisation;
- nom d'utilisateur auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI (nom d'utilisateur créé en suivant les instructions indiquées ci-dessus); et
- adresse électronique utilisée lors de la création du compte auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI.

Dès que le Secrétariat aura traité les renseignements susmentionnés, les personnes désignées recevront une notification leur indiquant qu'elles peuvent accéder à l'espace Wiki de l'équipe d'experts. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au Secrétariat, à l'adresse cws.mail@wipo.int.

[Fin de l'annexe]